

## COMPRENDRE LE CADRE JURIDIQUE DU CONTRAT D'ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA131	4 jours - 28 h	Bases	Présentiel ou à distance	2186,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 14/05/2024 au 17/05/2024
- Du 26/11/2024 au 29/11/2024

### OBJECTIFS

- Présenter, comparer, expliquer les garanties du contrat proposé et leurs limites et établir et présenter un devis d'assurance.
- Appliquer la réglementation propre aux contrats d'assurance vie, de prévoyance et de complémentaire santé.
- Explorer les opportunités réglementaires, économique ou commerciales pour développer son portefeuille client.

#### **Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Le stage est construit pour suivre la vie du contrat, de sa formation à sa fin juridique. Le formateur invite les participants à échanger sur des exemples concrets.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Caractéristiques du contrat d'assurance
  - 1. Nature juridique du contrat d'assurance
  - 2. Autres dispositions réglementaires du contrat d'assurance
  - 3. Rappel des notions juridiques relatives au contrat
  - 4. Spécificités du contrat-groupe
- B. Des pourparlers précontractuels à la formation du contrat d'assurance
  - 1. Parties au contrat
  - 2. Information préalable réciproque
  - 3. Prise d'effet du contrat
  - 4. Renonciation au contrat
  - 5. Conditions de validité du contrat d'assurance
  - 6. Conditions de forme du contrat d'assurance
  - 7. Durée du contrat
- C. Obligations de l'assuré et de l'assureur
  - 1. Déclaration du risque lors de la souscription du contrat et en cours de contrat
  - 2. Sanctions en cas de non-respect de la déclaration du risque
  - 3. Paiement de la cotisation et sanctions en cas de non-paiement
  - 4. Déclaration du sinistre
- D. Modification du contrat
  - 1. À l'initiative de l'assureur
  - 2. À l'initiative de l'assuré
- E. Limites juridiques des risques couverts
  - 1. Nature juridique de l'exclusion de garantie
  - 2. Exclusions de garanties d'origine légale en assurance dommages
  - 3. Exclusions de garanties d'origine légale en assurance vie
  - 4. Exclusions de garanties d'origine conventionnelle en assurance dommages
  - 5. Distinction juridique entre la non-garantie et exclusion
- F. Résiliation du contrat d'assurance
  - 1. Cessation de plein droit en assurance dommages
  - 2. Dénouement du contrat en assurance vie
  - 3. Résiliation à l'initiative de l'assuré
  - 4. Autres cas de résiliations du contrat
  - 5. Compétence des tribunaux en cas de litige
  - 6. Délai de prescription pour agir en contentieux

### **Validation des acquis :**

**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Tout personnel du secteur de l'assurance

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :  
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

2186,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/11/2024 à 13:14